

Déclarations de Maladies Professionnelles de l'année 2005

RÉGION BRETAGNE

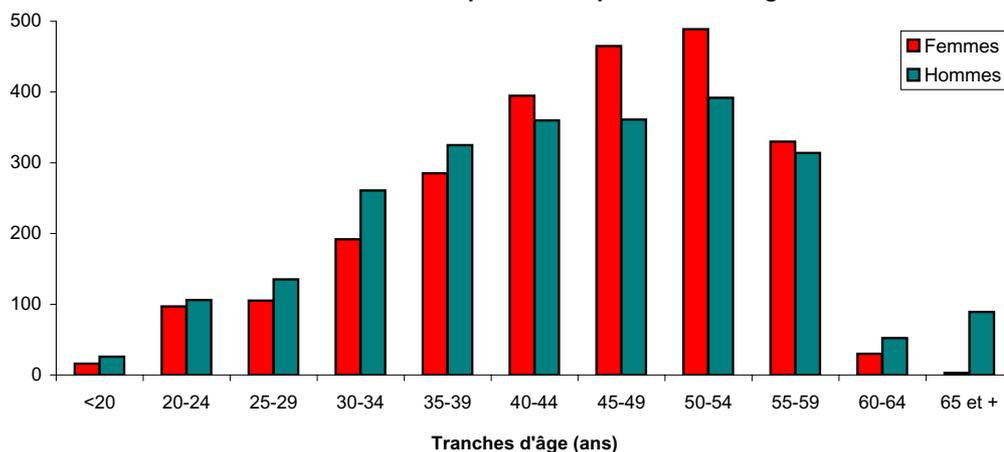
Les données réunies dans cette plaquette concernent l'ensemble des maladies professionnelles déclarées en 2005 par les salariés de Bretagne relevant du régime général de l'assurance maladie. Les maladies déclarées sont classées pour 95% d'entre elles dans les tableaux des maladies professionnelles, le complément (soit environ 5%) sont des maladies ne remplissant pas les critères des tableaux.

La population déclarante

En 2005, 4 828 déclarations ont été établies en Bretagne : elles concernaient 2 421 hommes (50,1%) et 2 407 femmes (49,9%). Avant 40 ans et après 60 ans les hommes sont plus nombreux que les femmes, la situation est inversée entre 40 et 60 ans.

Mars 2007

Nombre de déclarations par sexe et par tranche d'âge



Les tableaux de maladies professionnelles

En Bretagne, trois tableaux de maladies professionnelles représentent 88% des déclarations. A lui seul le tableau 57 Troubles musculo-squelettiques regroupe 78% des maladies professionnelles déclarées. Dans ce tableau, près de 6 déclarations sur dix sont féminines. Les déclarations

des maladies des tableaux 98 Affections chroniques du rachis lombaire/charges lourdes (6% de l'ensemble des déclarations) et 30 Affections consécutives à l'inhalation des poussières d'amiante (4% des déclarations), concernent très majoritairement des hommes.

	Hommes	Femmes	Total
1 Affections dues au plomb	1		1
8 Affections causées par le ciment	6		6
12 Affections provoquées par les dérivés hydrocarbures aliph.	1		1
16bis Affections cancéreuses par les goudrons	1		1
25 Pneumoconioses dues à la silice	36	1	37
30 Affections consécutives à l'inhalation des poussières d'amiante	189	5	194
30bis Cancer broncho-pulmonaire par inhalation de poussières d'amiante	24		24
36 Affections provoquées par les huiles et graisses	2		2
37 Affections cutanées causées par les oxydes de nickel	1	1	2
40 Affections dues aux bacilles tuberculeux	7	7	14
42 Surdit� provoqu�e par les bruits l�sionnels	31	2	33
43 Affections dues � l'ald�hyde formique	1		1
44 Affections cons�cutives � l'inhalation d'oxyde de fer	1		1
44bis Affections canc�reuses dues � l'inhalation d'oxyde de fer	1		1
45 H�patites virales	1	1	2
46 Mycoses cutan�es	2		2
47 Affections provoqu�es par le bois	8		8
49 Affections provoqu�es par les amines alyphatiques et alicycliques	1	1	2
57 Troubles musculo-squelettiques	1620	2144	3764
62 Affections provoqu�es par les isocyanates organiques	1		1
63 Affections provoqu�es par les enzymes		1	1
65 Ecz�ma	27	34	61
66 Rhinite et asthmes	14	18	32
69 Affections dues aux vibrations et chocs transmis par certaines machines	16	3	19
76 Maladies li�es � des agents infectieux en milieu d'hospitalisation		3	3
79 L�sions chroniques du m�nisque	40	2	42
82 Affections provoqu�es par le m�thacrylate de m�thyle		1	1
84 Affections engendr�es par les solvants organiques liquides	1		1
88 Rouget du porc	2	1	3
95 Allergies au latex ou caoutchouc naturel		2	2
97 Affections chroniques du rachis lombaire/vibrations	15		15
98 Affections chroniques du rachis lombaire/charges lourdes	222	69	291
maladie ne remplissant pas les crit�res de tableaux	149	111	260
Total	2421	2407	4828

Les maladies professionnelles par  ge

Sur l'ensemble des maladies professionnelles, 64,3% des d clarants ont entre 40 et 59 ans. 32,1% ont moins de 40 ans et 3,6% ont plus de 60 ans. Les maladies d clar es

apr s 60 ans sont, pour plus de la moiti  d'entre elles, des affections cons cutives   l'inhalation des poussi res d'amiante.

	Tranches d'�ge						Total
	<20	20-29	30-39	40-49	50-59	60 et +	
1 Affections dues au plomb					1		1
8 Affections caus�es par le ciment		1		2		3	6
12 Affections provoqu�es par les d�riv�s hydrocarbures aliph.			1				1
16bis Affections canc�reuses par les goudrons				1			1
25 Pneumoconioses dues � la silice				4	18	15	37
30 Affections cons�cutives � l'inhalation des poussi�res d'amiante				11	88	95	194
30bis Cancer broncho-pulmonaire par inhalation de poussi�res d'amiante				2	13	9	24
36 Affections provoqu�es par les huiles et graisses		1			1		2
37 Affections cutan�es caus�es par les oxydes de nickel		1			1		2
40 Affections dues aux bacilles tuberculeux			4	7	2	1	14
42 Surdit� provoqu�e par les bruits l�sionnels			2	4	25	2	33
43 Affections dues � l'ald�hyde formique		1					1
44 Affections cons�cutives � l'inhalation d'oxyde de fer					1		1
44bis Affections canc�reuses dues � l'inhalation d'oxyde de fer					1		1
45 H�patites virales					1	1	2
46 Mycoses cutan�es			1	1			2
47 Affections provoqu�es par le bois				1	2	3	8
49 Affections provoqu�es par les amines alyphatiques et alicycliques		1			1		2
57 Troubles musculo-squelettiques	27	357	859	1309	1174	38	3764
62 Affections provoqu�es par les isocyanates organiques		1					1
63 Affections provoqu�es par les enzymes				1			1
65 Ecz�ma	6	20	15	9	11		61
66 Rhinite et asthmes	4	8	9	5	6		32
69 Affections dues aux vibrations et chocs transmis par certaines machines		1	6	6	6		19
76 Maladies li�es � des agents infectieux en milieu d'hospitalisation		1	2				3
79 L�sions chroniques du m�nisque		1	6	13	22		42
82 Affections provoqu�es par le m�thacrylate de m�thyle			1				1
84 Affections engendr�es par les solvants organiques liquides	1						1
88 Rouget du porc			1	2			3
95 Allergies au latex ou caoutchouc naturel			1	1			2
97 Affections chroniques du rachis lombaire/vibrations			10	3	2		15
98 Affections chroniques du rachis lombaire/charges lourdes	1	20	89	113	67	1	291
maladie ne remplissant pas les crit�res de tableaux	2	30	53	86	80	9	260
Total	42	443	1063	1581	1525	174	4828

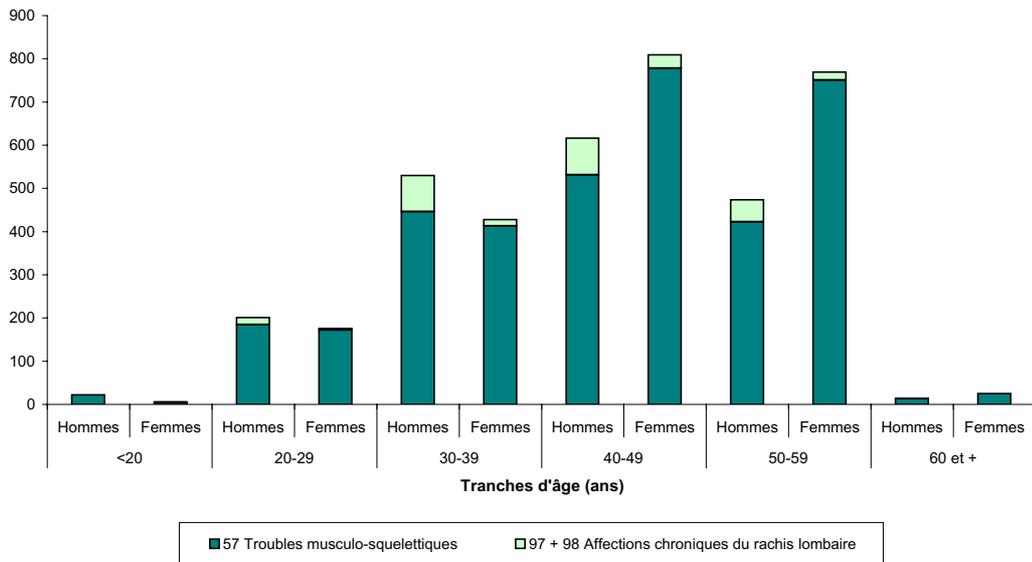
Les maladies professionnelles par âge et sexe

Quarante ans apparaît comme un âge discriminant entre hommes et femmes. Avant cet âge les déclarations masculines de troubles musculo-squelettiques et affections du rachis lombaire sont un peu plus nombreuses que les déclarations féminines, après cet âge la situation est inversée. L'écart entre les deux sexes est particulièrement marqué dans la tranche d'âge des 50-59 ans : le nombre

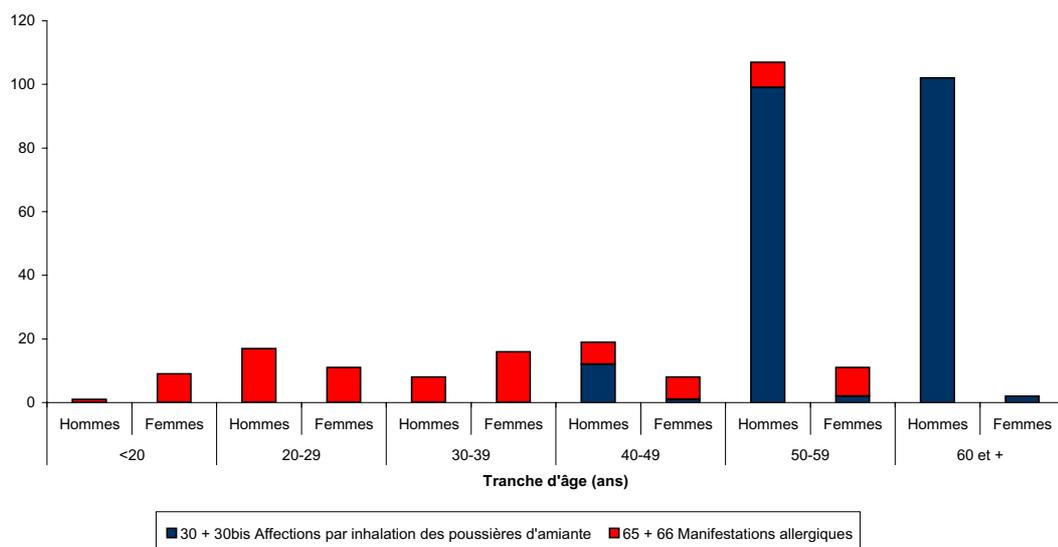
de troubles musculo-squelettiques déclaré par des femmes est de plus de 50% supérieur au nombre déclaré par les hommes.

Les manifestations allergiques touchent en majorité les tranches d'âge de moins de 40 ans, alors que les affections par inhalation des poussières d'amiantes sont les plus nombreuses chez les hommes de plus de 50 ans.

Nombre de déclarations de troubles musculo-squelettiques et d'affections du rachis lombaire par âge et par sexe



Nombre de déclarations de manifestations allergiques et d'affections par inhalation des poussières d'amiantes par âge et par sexe



Les principaux secteurs d'activité

Six secteurs d'activité concentrent 57,5% des déclarations de maladies professionnelles, soit 2 775 déclarations. Le tableau de l'ensemble des secteurs d'activité est présenté en annexe à la page 8.

Deux secteurs dominent :

-celui de l'industrie de la viande avec 20% des déclarations,

-et celui de la construction avec 13,1% des déclarations.

Le travail temporaire et la mise à disposition de personnel occupe la cinquième place avec 6,4% des déclarations.

	Hommes	Femmes	Total
B1-Industrie des viandes	448	521	969
H0-Construction	617	17	634
J3-Commerce de détail, réparations	88	274	362
Q2-Santé, action sociale	51	282	333
N31-Travail temporaire - Mise à dispos. personnel	188	122	310
B7-Autres IAA	36	131	167
...
Total	2421	2407	4828

Remarque : quatre déclarations seulement se rapportent aux salariés d'entreprises de réparation du secteur d'activité J3 Commerce de détail et réparation (trois hommes et une femme).

Les maladies professionnelles par principaux secteurs d'activité

A l'exception de la construction et du secteur de la santé et de l'action sociale, chacun des secteurs est largement dominé par les troubles musculo-squelettiques, en particulier les industries de la viande.

Le secteur de la construction, outre des troubles musculo-squelettiques, regroupe principalement des affections

chroniques du rachis lombaire/charges lourdes et des affections consécutives à l'inhalation des poussières d'amiante. Dans le secteur de la santé et de l'action sociale, 14 déclarations relèvent d'affections dues aux bacilles tuberculeux.

	B1-Industrie des viandes	B7-Autres IAA	H0-Construction	J3-Commerce de détail, réparations	N31-Travail temporaire - Mise à dispos. personnel	Q2-Santé, action sociale
8 Affections causées par le ciment			4		1	
12 Affections provoquées par les dérivés hydrocarbures aliph.			1			
25 Pneumoconioses dues à la silice			8			
30 Affections consécutives à l'inhalation des poussières d'amiante			41	2	7	3
30bis Cancer broncho-pulmonaire par inhalation de poussières d'amiante	1		3			1
36 Affections provoquées par les huiles et graisses					1	
40 Affections dues aux bacilles tuberculeux						14
42 Surdit� provoqu�e par les bruits l�sionnels			7		1	
44 Affections cons�cutives � l'inhalation d'oxyde de fer						1
45 H�patites virales						1
46 Mycoses cutan�es	2					
47 Affections provoqu�es par le bois			1	1		
57 Troubles musculo-squelettiques	881	143	418	298	269	251
65 Ecz�ma	6	4	3		3	7
66 Rhinite et asthmes		8	1	5		
69 Affections dues aux vibrations et chocs transmis par certaines machines	1	1	8	1	1	
76 Maladies li�es � des agents infectieux en milieu d'hospitalisation						3
79 L�sions chroniques du m�nisque	2	1	22	1	1	
84 Affections engendr�es par les solvants organiques liquides			1			
88 Rouget du porc	3					
95 Allergies au latex ou caoutchouc naturel				1		1
97 Affections chroniques du rachis lombaire/vibrations	1				2	
98 Affections chroniques du rachis lombaire/charges lourdes	29	2	74	24	16	34
maladie ne remplissant pas les crit�res de tableaux	43	8	42	29	8	17
Total	969	167	634	362	310	333

Les maladies professionnelles par secteurs d'activité et par sexe

Pour une meilleure lisibilité des graphiques, les principaux tableaux de maladie professionnelle ont été regroupés par type de pathologie.

Le premier graphique concerne les troubles musculo-squelettiques tableau 57, et les affections chroniques du rachis lombaire des tableaux 97 (dues aux vibrations) et 98 (dues au port de charges lourdes).

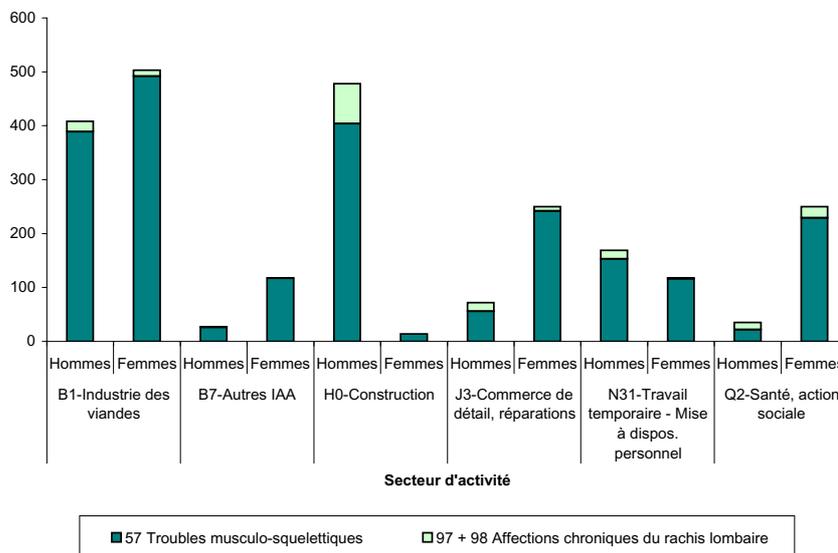
Le second graphique regroupe les pathologies suivantes :

- Manifestations allergiques
 - 65 Eczéma et 66 Rhinite et asthmes
- Affections ou cancer par inhalation des poussières d'amiante
 - 30 Affections consécutives à l'inhalation des poussières d'amiante et 30bis Cancer broncho-pulmonaire par inhalation des poussières d'amiante

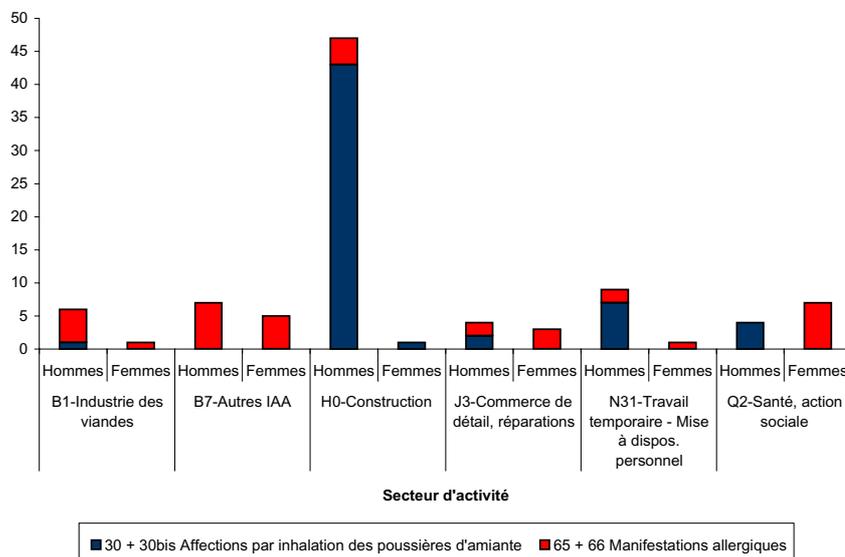
Attention : les échelles des deux graphiques sont différentes.

La répartition des maladies selon les sexes est fonction des secteurs d'activité dans lesquels chacun d'eux est prédominant. Les plus caractéristiques sont la construction, qui regroupe des métiers masculins pour l'essentiel, la santé et l'action sociale ainsi que le commerce de détail, pour lesquels les métiers sont très majoritairement féminins.

Nombre de déclarations de troubles musculo-squelettiques et d'affections du rachis lombaire par principaux secteurs d'activité



Nombre de déclarations de manifestations allergiques et d'affections par inhalation des poussières d'amiante par principaux secteurs d'activité



Les syndromes déclarés dans le tableau 57 : Troubles musculo-squelettiques

Parmi les 3 764 déclarations de troubles musculo-squelettiques, 5 388 syndromes ont été relevés. 2494 déclarations comportent un seul syndrome et 1 264 déclarations comportent au moins deux syndromes (ces deux syndromes peuvent par exemple correspondre à une même pathologie touchant le côté droit et le côté gauche).

6 déclarations n'apportent pas de précision quant au syndrome.

Les syndromes les plus couramment rencontrés sont le syndrome du canal carpien (29,6% quel que soit le côté), l'épaule douloureuse (20,5% quel que soit le côté) et l'épicondylite (17,9% quel que soit le côté).

Code syndrome	Droite	Gauche	Non précisé	Libellé du syndrome	Total
Non renseigné	4	2	5		11
A0000	2	2	1	Non précisé	5
AM751	225	151	6	Epaule enraidie	382
AM755	654	436	16	Epaule douloureuse	1106
B0000	48	37	6	Non précisé	91
BG562	32	35	4	Synd. de gouttière épitrochléo-olécranienne	71
BM703	5	5		Hygroma aigu	10
BM708	3	1		Hygroma chron.	4
BM770	101	53	3	Epitrochléite	157
BM771	624	336	7	Epicondylite	967
CG560	855	720	18	Synd. canal carpien	1593
CG562	15	9		Synd. loge de Guyon	24
CM659	140	74	6	Ténosynovite	220
CM778	348	216	8	Tendinite	572
D0000	4	2	1	Non précisé	7
DG573	2	1		Synd. de compress. du nerf sciatique poplité externe	3
DM705	49	45	3	Hygroma aigu	97
DM708	21	16	1	Hygroma chron.	38
DM765	8	6	1	Tendinite ss-quadricipitale ou rotulienne	15
DM768	1	1		Tendinite de la patte d'oie	2
EM766	3	6	1	Tendinite achilléenne	10
ZR69X	1		2	Multi--synd.	3
Total	3145	2154	89		5388

Méthodologie

La base de données a été constituée à partir des déclarations de maladies professionnelles de l'année 2005 transmises par les salariés du régime général. Le recueil des données a été effectué selon la méthode suivante :

1. Un exemplaire de la déclaration est transmis par les sections d'inspection du travail à l'inspection médicale.
2. Les informations anonymes y ont été transcrites sur une fiche de saisie.
3. Les informations médicales ont été complétées sur cette fiche par les médecins régionaux du travail.
4. Les fiches ont été saisies à la Direction Régionale et à l'ORS Bretagne.
5. La constitution du fichier a donné lieu à une déclaration auprès de la CNIL par l'ORS Bretagne.

Responsables de l'étude et de la publication :

Monsieur Joseph Lefeuvre
Madame Nicole Harié
Docteurs Marie-Claude Maillard, Laurence Marescaux et Christian Verger
Direction régionale du travail de l'emploi et de la formation professionnelle
13-15 rue Dupont des Loges
BP 3147 35031 Rennes cedex

Monsieur Alain Tréhony
Madame Dominique Séné et Madame Elisabeth Quéguiner
Observatoire régional de santé de Bretagne
8D, rue Franz Heller
CS 70625 35706 Rennes cedex 7

Les cancers déclarés

En Bretagne, 47 déclarations concernent des pathologies cancéreuses au sein des tableaux :

- 24 hommes âgés de 49 à 82 ans, sont atteints d'un cancer broncho-pulmonaire primitif (tableau 30bis), suite à une exposition estimée à 10 ans et plus,
- 10 hommes de 51 à 84 ans souffrent d'un mésothéliome malin primitif de la plèvre (tableau 30), après une exposition estimée à 10 ans et plus pour 8 d'entre eux et de 1 an à moins de 5 ans pour deux d'entre eux,
- 3 hommes de 74 à 79 ans souffrent d'un mésothéliome malin primitif du péritoine (tableau 30) après une exposition estimée de 1 an à moins de 5 ans pour le premier et de 10 ans et plus pour les deux autres,
- 2 hommes de 52 et 58 ans souffrent d'une dégénérescence maligne broncho-pulmonaire compliquant des lésions (tableau 30) après une exposition estimée à 10 ans et plus,
- 6 hommes de 49 à 75 ans, sont atteints d'un cancer primitif ethmoïde et sinus de la face (tableau 47), suite à une exposition non précisée pour l'un et estimée à 10 ans et plus pour les 5 autres,
- un homme de 48 ans souffre d'épithéliomas primitifs de la peau (tableau 16 bis) après une exposition estimée à 10 ans et plus,

- un homme de 52 ans est atteint d'un cancer broncho-pulmonaire primitif et de sidérose (tableau 44 bis) suite à une exposition estimée à 10 ans et plus.

Sept déclarations mentionnant des maladies en clair (hors tableau de maladie professionnelle) concernent des patients (4 hommes et trois femmes) atteints de maladies cancéreuses :

- une femme de 54 ans atteinte d'un cancer du poumon,
- un homme de 30 ans, ouvrier d'un CAT, atteint d'un cancer broncho-pulmonaire, après une exposition estimée à 10 ans et plus,
- un maçon de 54 ans atteint d'un cancer bronchique,
- une femme de 54 ans souffrant d'une leucémie aiguë myéloblastique,
- un ferrailleur BTP de 64 ans atteint d'un cancer broncho-pulmonaire,
- un mécanicien de 67 ans atteint d'un adénocarcinome sudoral ecchrine,
- une serveuse de 55 ans atteinte d'un cancer du poumon suite à une exposition à la fumée de cigarette depuis 1983.

Les maladies déclarées ne remplissant pas les critères des tableaux - hors cancer -

En Bretagne, 358 déclarations (196 hommes et 162 femmes) mentionnent une maladie professionnelle ne remplissant pas les critères des tableaux, hors cancer.

Parmi les pathologies physiques déclarées, sont dénombrées :

- 52 lombalgies,
- 40 névralgies,
- 17 neuralgies,
- 14 cervicalgies,
- 14 hernies,
- 13 rhizarthroses,

- 13 lombosciatique,
- 11 kystes,
- 10 arthroses.

En dehors des pathologies physiques sont déclarés :

- 11 syndromes dépressifs
- 4 états dépressifs,
- 2 dépressions,
- 1 syndrome déprimeur réactionnel (harcèlement moral)
- 5 harcèlements
- un état de stress intense,
- un patient présentant des céphalées de tension auxquelles s'ajoutent une asthénie psychique, concentration, mémoire immédiate.

Annexe : Nombre de maladies professionnelles déclarées par secteurs d'activité

Sont présentés ci-dessous :

- Le nombre de maladies professionnelles déclarées en 2005 par les salariés du régime général en Bretagne et la répartition (hommes + femmes) selon les secteurs d'activité
- Les effectifs en 2004 des entreprises et la répartition (hommes + femmes) de ces effectifs, à partir des données des ASSEDIC.

La lecture en est la suivante :

Premier exemple, l'industrie des viandes regroupe 20,1% des déclarations, alors que ses effectifs ne représentent que 3,9% de l'ensemble des effectifs salariés.

Second exemple : le commerce de détail regroupe 7,5% des déclarations, alors que ses effectifs représentent 11% de l'ensemble des salariés.

Secteur d'activité	Maladies Professionnelles				ASSEDIC 2004			
	Homme	Femme	Total	%	Homme	Femme	Total	%
A0-Agriculture, sylviculture, pêche	6		6	0,1%	1 672	293	1 965	0,3%
B1-Industrie des viandes	448	521	969	20,1%	15 362	11 959	27 321	3,9%
B2-Industrie du poisson	26	111	137	2,8%	2 119	3 203	5 322	0,8%
B3-Farines/ Céréales transformées	4		4	0,1%	408	94	502	0,1%
B4-Aliments pour animaux	8	2	10	0,2%	2 433	636	3 069	0,4%
B5-Industrie des boissons	1	1	2	0,0%	387	129	516	0,1%
B6-Industrie du lait	8	14	22	0,5%	3 085	1 379	4 464	0,6%
B7-Autres IAA	36	131	167	3,5%	8 222	9 022	17 244	2,5%
C1-Habillement, cuir	3	33	36	0,7%	967	2 645	3 612	0,5%
C2-Edition, Imprimerie, reproduction	19	17	36	0,7%	4 124	2 923	7 047	1,0%
C3-pharmacie, parfumerie, entretien	9	23	32	0,7%	1 944	2 688	4 632	0,7%
C4-Ind. des équipements du foyer	32	28	60	1,2%	4 510	2 603	7 113	1,0%
D0-Ind.automobile	51	52	103	2,1%	9 316	2 271	11 587	1,7%
E1-Construction navale, aéron., ferrov	66	3	69	1,4%	3 101	619	3 720	0,5%
E21-Fabrication éléments en métal, Chaudronnerie	40	2	42	0,9%	4 096	442	4 538	0,6%
E22-Fabrication de machines et équipements mécaniques	48	23	71	1,5%	8 368	1 929	10 297	1,5%
E31-Fabrication machines de bureau	1	6	7	0,1%	633	572	1 205	0,2%
E32-Fabrication de matériel électrique	5	1	6	0,1%	746	163	909	0,1%
E33-Fabrication appareils radio, téléphone, communication	4	9	13	0,3%	2 643	1 309	3 952	0,6%
E34-Fabrication instruments médicaux, précision	19	9	28	0,6%	4 021	1 484	5 505	0,8%
F11-Industries extractives	14	1	15	0,3%	1 588	225	1 813	0,3%
F12-Fabrication prod. céramiques et matrx construction	39	6	45	0,9%	3 964	782	4 746	0,7%
F2-Ind.textile	3	17	20	0,4%	429	718	1 147	0,2%
F31-Travail du bois et fabric. articles en bois	31	12	43	0,9%	3 377	871	4 248	0,6%
F32-Industrie papier et carton	9	8	17	0,4%	2 212	650	2 862	0,4%
F41-Produits chimiques	6	1	7	0,1%	2 541	593	3 134	0,4%
F42-Produits en caoutchouc ou plastique	34	61	95	2,0%	8 813	3 455	12 268	1,7%
F51-Produits métallurgiques	15	4	19	0,4%	1 661	174	1 835	0,3%
F52-Travail des métaux	57	16	73	1,5%	5 802	1 051	6 853	1,0%
F53-Récupération	14	1	15	0,3%	1 129	201	1 330	0,2%
F6-Ind. composants élect, électroniques	11	14	25	0,5%	2 880	2 428	5 308	0,8%
G1-Production de combustibles et de carburants	1		1	0,0%	28	6	34	0,0%
G2-Eau, gaz, électricité	13	1	14	0,3%	1 707	387	2 094	0,3%
H0-Construction	617	17	634	13,1%	60 530	6 047	66 577	9,5%
J1-Commerce, réparation automobile	90	6	96	2,0%	15 977	3 963	19 940	2,8%
J2-Commerce de gros, intermédiaires	101	49	150	3,1%	26 391	11 360	37 751	5,4%
J3-Commerce de détail, réparations	88	274	362	7,5%	25 603	51 526	77 129	11,0%
K1-Transports routiers de voyageurs	4	1	5	0,1%	4 634	1 829	6 463	0,9%
K2-Transports par eau	2	1	3	0,1%	1 604	390	1 994	0,3%
K3-Transports aériens				0,0%	733	443	1 176	0,2%
K4-Transports routiers de marchandises	20	1	21	0,4%	18 885	1 936	20 821	3,0%
K6-Services auxiliaires des transports	24	11	35	0,7%	5 806	2 649	8 455	1,2%
K7-Autres transports		1	1	0,0%	63	5	68	0,0%
L0-Activités financières	3	7	10	0,2%	8 057	11 320	19 377	2,8%
M0-Activités immobilières	8	14	22	0,5%	3 495	7 337	10 832	1,5%
N1-Postes, télécomm.	5	18	23	0,5%	1 367	773	2 140	0,3%
N2-Conseils, assistance	9	22	31	0,6%	21 933	19 523	41 456	5,9%
N31-Travail temporaire - Mise à dispos. personnel	188	122	310	6,4%	22 898	14 400	37 298	5,3%
N32-Activités de nettoyage	28	75	103	2,1%	3 765	8 595	12 360	1,8%
N33-Autres services opérationnels	23	29	52	1,1%	9 404	6 972	16 376	2,3%
N4-Recherche, développement	2		2	0,0%	480	435	915	0,1%
P1-Hôtels, restaurants	41	93	134	2,8%	14 294	19 082	33 376	4,8%
P2-Activités récréatives, cult, sportives	6	3	9	0,2%	5 137	4 799	9 936	1,4%
P3-Services personnels, domestiques	3	157	160	3,3%	1 346	6 503	7 849	1,1%
Q1-Education	8	34	42	0,9%	4 850	10 019	14 869	2,1%
Q2-Santé, action sociale	51	282	333	6,9%	12 268	50 254	62 522	8,9%
R1-Administration publique	12	49	61	1,3%	2 071	7 638	9 709	1,4%
R2-Activités associat, extra territoriales	3	12	15	0,3%	3 085	6 416	9 501	1,4%
Z- Non renseigné	4	1	5	0,1%				0,0%
Total	2421	2407	4 828	100,0%	388 964	312 118	701 082	100,0%